

11 septembre 1996 – Les recommandations du CNFGG

Au mois d'août 1993, Claude Boucher, délégué de la direction générale de l'IGN pour les relations scientifiques, constate que l'activité de l'Institut dans le domaine de la marégraphie est "réalisée de façon très minimale". Il indique aussi que les mesures marégraphiques, grâce à leur combinaison avec des mesures de type nouveau (altimétrie radar par satellite au-dessus des océans, géodésie spatiale), peuvent avoir de nouvelles applications (étude des relations avec le climat, détermination fine de la topographie des océans et de ses variations temporelles, etc.). À l'époque, cette vision est très avant-gardiste !

Il semble donc à Claude Boucher, qui est aujourd'hui membre d'honneur de notre association, que le programme d'activité marégraphique de l'IGN pourrait être redéfini. Cette définition ne pouvant se faire qu'en concertation avec d'autres organismes, la conséquence logique est d'établir un groupe de travail temporaire sur la marégraphie en France. Celui-ci, baptisé *Géodésie et niveau des mers*, voit donc bientôt le jour sous l'égide du *Comité national français de géodésie et géophysique (CNFGG)*.

Cet organisme, qui est aujourd'hui partenaire de notre association, fut créée après la première guerre mondiale, à une époque où les pays alliés se préoccupaient de réorganiser les organismes internationaux de coordination des recherches scientifiques. Une des initiatives les plus marquantes fut prise à la suite d'une proposition de Charles Lallemand, autre ingénieur très lié à la vie du marégraphe de Marseille, objet de l'épisode n°1 de *Un jour au marégraphe*.

Cette initiative fut la création de *l'Union géodésique et géophysique internationale (UGGI)* en novembre 1918. Ses statuts, prévoyant la constitution d'un comité national dans chacun des pays adhérents, avec pour attributions de faciliter et de coordonner, sur leurs territoires respectifs, l'étude des diverses branches de la géodésie et de la géophysique, envisagées principalement au point de vue international, ont donné naissance en France au CNFGG.

Les statuts du CNFGG, révisés en 1951, stipulent notamment que ce comité a pour but "de provoquer et de coordonner les études et recherches scientifiques françaises relatives à la figure de la Terre et à la physique du globe", "d'émettre éventuellement des avis sur les questions scientifiques ci-dessus définies et de les porter à la connaissance des intéressés et des pouvoirs publics".

En plein accord avec ces statuts, les membres du groupe de travail temporaire *Géodésie et niveau des mers* se réunissent pour la première fois le 27 janvier 1995. Trois mois plus tard, ils rédigent un "texte de soutien au marégraphe de Marseille" qui contient toutes les idées que le groupe de travail veut défendre mais dont la forme est encore longuement discutée.

Le 11 septembre 1996 enfin, le président de la section 1 du CNFGG, un certain Claude Boucher, expédie au directeur de l'IGN une lettre qui contient les recommandations suivantes. Le groupe de travail *Géodésie et niveau des mers* du CNFGG :

- accueille très favorablement la numérisation des marégrammes du marégraphe de Marseille que l'IGN se propose d'effectuer en coopération avec le Shom ;

- déplore l'arrêt de sa fonction de marégraphe enregistreur (seules des données moyennes hebdomadaires continuent à être fournies par la partie totalisatrice de l'instrument) ;
- encourage donc l'IGN à doubler le marégraphe centenaire par un instrument moderne, numérique, qui enregistre tout le spectre temporel de variations du niveau des mers ;
- recommande en complément la surveillance en continu par techniques de géodésie spatiale des mouvements verticaux des marégraphes de Brest et de Marseille (récepteurs GPS permanents).

Dès lors, sous l'impulsion de ces très importantes recommandations, l'IGN entreprend des actions concrètes visant à moderniser l'observatoire marégraphe de Marseille et à valoriser son patrimoine scientifique et historique.

A. C.



Le site du marégraphe de Marseille en 1997.